



Achats publics responsables

Accompagnement de collectivités d'Aquitaine

Volet environnement

Communauté d'Agglomération Périgourdine



Bordeaux, le 21 octobre 2008

Les achats durables à la CAP avant l'accompagnement

Contexte de la collectivité en matière d'achats durables avant l'accompagnement

Délibération / engagements politiques

- Avant l'appel à projet du réseau, il y avait une volonté des élus de s'engager dans une politique de développement durable mais sans engagement formel.
Des agents avaient donc suivi des formations dans le domaine afin de mettre en œuvre cette volonté à la fois en matière environnementale (achat, travaux...) et sociale (clause d'insertion...)
- En février 2007, une délibération est prise en ce sens mais simplement sur un principe général.

Réalisations en matière d'achats durables

- Achats durable en matière de papèterie et de fournitures de bureau.
- Achat de sac poubelle recyclables distribués à l'ensemble de la population dans el cadre du tri sélectif.

Composition de l'équipe dédiée à cet accompagnement

- Le responsable du secrétariat général et des affaires juridiques.
- L'agent chargé des achats logistiques de la structure.
- L'agent chargé des achats informatiques.



Principales évolutions sur le plan organisationnel au cours de l'accompagnement et travaux réalisés – progrès réalisés et difficultés rencontrées

Organisation des équipes, gestion de projet et groupes de travail

Progrès réalisés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none">■ sensibilisation au sein des différents services de la structure et pas seulement au niveau du groupe de travail.	<ul style="list-style-type: none">■ Disponibilité des agents.

Travaux en matière de marchés durables

Progrès réalisés	Difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none">■ Meilleure appréhension des éléments à prendre en compte en matière environnementale et leur traduction en termes « marchés publics ».■ Meilleure connaissance du marché et des supports d'information dans le domaine.■ Constater que le coût de l' « éco » n'est pas si important qu'on le croit à qualité égale.	<ul style="list-style-type: none">■ Trouver le temps: pour analyser le marché, définir des clauses environnementales pertinentes et analyser des offres dans lesquelles on trouve un peu de tout en matière environnementale...■ Motiver les prestataires locaux pour qu'ils nous proposent des produits « éco »

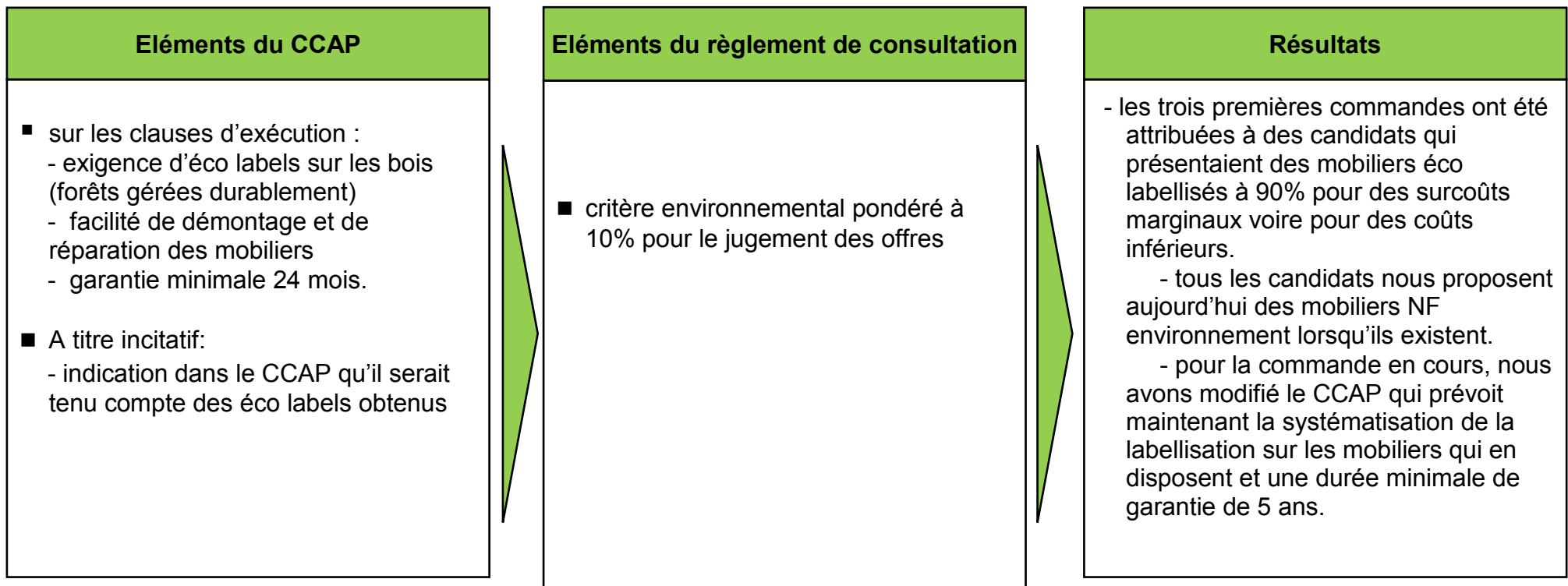
La mise en œuvre de clauses environnementales dans les marchés nécessite une remise en question des habitudes mais les résultats sont concluants.



En 2007, la CAP a décidé de mettre en œuvre des clauses environnementales notamment sur ses marchés d'acquisition de mobilier de bureau et de salles de réunions

Accord cadre mobilier multi-attributaires. Procédure choisie à la fois pour:

- sa souplesse
- son évolutivité (possibilité de modifier facilement les clauses d'exécution pendant la durée du contrat et donc de prendre en compte les évolutions environnementales sur les biens)
- l'avantage économique d'une remise en concurrence systématique des titulaires.



RAA accompagnement appel à projets 2007-2008



Contexte de la collectivité en matière d'achats durables après l'accompagnement

Délégation / engagements politiques / plans...	Marchés spécifiques devant faire l'objet d'une réflexion	Organisation / équipes
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'un agenda 21. ■ Plan de déplacement Urbain à forte connotation environnementale. ■ Choix du HQE pour les constructions (notamment une piscine). ■ Systématisation des clauses d'insertion lorsque cela est possible. ■ Audit sur les impressions internes. <p>Etc...</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Différents marchés de fournitures et services sur lesquels nous souhaitons engager une démarche environnementale: <ul style="list-style-type: none"> - véhicules (flotte transports urbains, bennes de collecte des déchets et véhicules de service) - produits d'entretien - fourniture de bois énergie - thermographie - essayer de monter un groupement de commande avec les communes membres pour la papèterie. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Institution d'une vice-présidence, d'une commission extra communautaire et d'un service développement durable qui travailleront de manière transversale et auront un droit de regard et d'amendement sur les projets et notamment sur les achats.